



MISE À JOUR DE SON DUER - DOCUMENT D'ÉVALUATION DES RISQUES

Avec l'outil SYSTERA



1 JOUR EN PRÉSENTIEL (7H)
HORAIRES : 9H30 - 13H ET 14H - 17H30

PUBLIC : Agriculteurs, agricultrices et salarié(e)s de la région des Hauts-de-France.

PRE-REQUIS : Aucun

DATES ET LIEUX à définir lors de l'inscription :
Maison des Agriculteurs – ZA, 2 rue de l'Épau – 59230 SARS ET ROSIERES OU Pôle agricole des Flandres – Bureau FDSEA – La CREULE – 59190 HAZEBROUCK

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MATERIELS :

- Présentation orale et sur PowerPoint
- Création d'un compte SYSTERA en ligne
- Echanges tout au long de la formation

METHODES D'EVALUATION :

Questionnaire de positionnement en début et fin de formation.

TARIFS :

- 410€ par participant ou prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles
- Frais de repas à votre charge.



EQUIPE ENCADRANTE :

Intervenants : Conseiller en prévention de la MSA et Guillaume SENESCHAL, juriste emploi à la FDSEA 59

Responsable de stage : Christian GOMET
Tél. : 03 27 09 19 26 - cgomet@fdsea59.fr

Responsable pédagogique : Claire REGNAUT
Tél. : 03 27 09 99 41 - cregnaut@fdsea59.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Consolider les connaissances acquises sur :

- l'identification des risques d'accidents sur l'exploitation agricole
- l'application de moyens de prévention
- le suivi et la mise à jour de son Document Unique d'Évaluation des Risques avec SYSTERA

PROGRAMME

SÉANCE 1 :

Objectifs pédagogiques : Sensibiliser sur les conséquences des accidents de travail et la réglementation en matière de santé et sécurité au travail

Contenu : Rappel de la réglementation – Présentation des principes généraux de la prévention.

SÉANCE 2 :

Objectifs pédagogiques : Définir la notion de risque et identifier les postes à risques.

Contenu : Evaluation des situations à risques qui peuvent exposer les personnes à un risque d'accident ou de maladie – Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels.

SÉANCE 3 :

Objectifs pédagogiques : Savoir analyser les risques de chaque poste de travail sur l'exploitation agricole.

Contenu : Classer les risques identifiés par priorité en fonction de la probabilité de survenance et de la gravité de leurs conséquences – Etudier les solutions qui s'offrent au chef d'entreprise pour éliminer le risque ou le réduire.

SÉANCE 4 :

Objectifs pédagogiques : Savoir consigner l'ensemble des données sur le Document d'Évaluation des Risques.

Contenu : Découverte de l'architecture du logiciel Systemera et ses fonctionnalités pour réaliser le DUER.

Infos et inscription au 03.27.09.19.26

MODALITÉS, CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, RÉGLEMENT INTÉRIEUR SUR NOTRE SITE INTERNET



Les personnes ayant des besoins particuliers sont invitées à nous contacter pour étudier les possibilités de suivre la formation

Référent handicap : Claire REGNAUT
Tél.: 03 27 09 99 41 - cregnaut@fdsea59.fr

FDSEA 59 - Maison des Agriculteurs - 2 rue de l'épau
59230 SARS ET ROSIERES

V2 au 24/10/2024